

Notes de la séance de la Commission d'établissement de La Sallaz

23 avril 2018 – 19h30

Collège de Boissonnet

- Parents :** Stéphanie Bobin-Coudray, Caroline Clément, Stéphanie Laurent, Kelly Lévy, Marion Poulard Wipff, Christel Zingg, Jacques Domeniconi
- Professionnels :** Véronique Branschi, Sylvie Girardet, Sylvie Martinez, Karine Terrier, Michel Rosselet
- Associations :** Jessica Mischler, Ivana Novara
- Autorités politiques :** Nicola Di Giulio
- Invités :** M. Baud, M. Vessaz, M. Vionnet, M. Wagner
- Excusés/absents :** Photine Pisson, Vincent Canu, Julien Chapuis

1. Ouverture de la séance

- 1.1. Jacques Domeniconi, Président, mène la séance
- 1.2. Prise du PV par Jessica Mischler
- 1.3. Ordre du jour de la séance adopté.

2. Adoption du PV de la séance du 29 janvier 2018

Le PV est adopté sans remarque.

3. Installation de 2 nouveaux modules provisoires sur le site de La Sallaz - Intervention de M. Vionnet du Service des écoles primaires et secondaires et de M. Wagner du Service d'architecture et M. Baud, architecte

Cette intervention a pour but de nous présenter l'installation d'un nouveau module de deux classes sur deux niveaux dans la cour du collège de la Sallaz. Elle accueille déjà un premier module similaire depuis une année. Ces modules ont pour objectif de pallier au manque de place pour les classes dans l'attente de l'ouverture du nouveau collège de Riant-Pré à la rentrée scolaire 2020.

M. Rosselet explique que trois nouvelles classes seront ouvertes sur l'ensemble de l'établissement à la rentrée d'août 2018, dont deux sur le site de La Sallaz, et que la pose de ce second module était donc



indispensable. Une des classes s'installera dans une salle de dégagement. Les classes qui s'installeront dans ces modules ne sont pas encore définies.

M. Baud présente le plan d'implantation qui a été suivi sur la base de la mise à l'enquête ayant eu lieu fin 2016.

M. Vessaz, parent d'élèves de La Sallaz et architecte, s'exprime en tant que membre du groupe de parents ayant émis un certain nombre de questions au sujet de l'implantation du premier module. Ils regrettent qu'aucune information n'ait été diffusée avant la mise à l'enquête et ils avaient déposé à l'époque une opposition qui a été retirée après discussion avec les services de la Ville. Cette démarche avait notamment pour objet le positionnement des modules dans la cour et la distance (6m) du module par rapport aux fenêtres du bâtiment existant. Les opposants ne remettaient néanmoins pas en question la nécessité de ces modules du fait du manque d'espaces disponibles. M. Vessaz s'étonne que le plan présenté lors de la séance ne contienne aucune modification induite par les remarques qui ont été transmises l'année passée. Il espère qu'à l'avenir, la procédure de communication sera plus précoce et fluide lors de constructions temporaires de ce genre.

M. Baud explique les motifs ayant empêché toutes modifications vis-à-vis du plan initial.

M. Rosselet explique que les retours, notamment de l'enseignante installée dans le module déjà utilisé, sont positifs. Il n'a enregistré aucune plainte particulière à ce sujet d'autant plus que ces modules sont temporaires.

M. Di Giulio pose une question concernant le budget des modules en regard des montants votés par le Conseil communal. Tout a été respecté et c'est parfois le vocabulaire qui peut prêter à confusion (un « module » = deux classes).

M. Rosselet explique que pour le moment, il est prévu que cette scolarisation sur le site de la Sallaz concerne des enfants du quartier des Fiches.

Nous remercions MM. Vionnet, Wagner, Baud et Vessaz pour leur intervention dans le cadre de la COMET.

4. Composition et organisation interne de la COMET

4.1. Accueil des nouvelles personnes

Nous sommes heureux d'accueillir Mme Caroline Clément, maman de trois enfants dont deux sont scolarisés sur le site de Boissonnet, comme représentante des parents. Sa présence porte à sept le nombre de représentants du quart-parents, mais le départ de M. Domeniconi cet été permettra de revenir au nombre maximum de représentants préconisé dans les règlements, soit six.

Mme Nathalie Cary, responsable de l'APEMS de Boissonnet, nous rejoindra également au sein de la COMET en tant que représentante des associations. Elle n'a malheureusement pas pu être présente ce soir.

M. Domeniconi a pris contact avec la Bibliothèque de La Sallaz concernant sa représentation au sein de la COMET. Leur participation n'est malheureusement pas possible, mais nous ne manquerons pas de les impliquer si un projet nous amenait à le faire.

M. Domeniconi a sollicité le Service des écoles primaires et secondaires concernant le deuxième représentant du quart-politique, mais il n'a pas de nouvelles à ce jour.



4.2. Présidence et vice-présidence

Mme Poulard Wipff est formellement élue au poste de vice-présidente de la COMET et tous les membres présents s'en réjouissent. Il faudra cependant nommer un-e président-e pour remplacer M. Domeniconi qui quittera ses fonctions à la fin de l'année scolaire.

M. Domeniconi n'a toujours pas accès à l'adresse email de la COMET (cet.sallaz@gmail.com) alors qu'il a fait de multiples tentatives. Nous n'aurons d'autres choix que de créer une nouvelle adresse email.

5. Le Canard scolaire n°3

Les enseignantes et les correctrices ont reçu le Canard pour relecture et doivent faire leurs retours avant le vendredi 27 avril 2018 en vue de la future parution.

Un article a été rédigé au sujet de la classe d'accueil de Vers-Chez-Les-Blanc comme l'avait suggéré M. Di Giulio lors de notre précédente séance.

Il manque pour le moment l'édito du Canard. Mme Laurent se propose de l'écrire et demande une relecture qui sera faite par Mme Poulard Wipff.

M. Domeniconi remercie Mme Laurent. Il rappelle que la COMET travaille sans bureau et que, de ce fait, les membres doivent s'impliquer dans ce genre de tâches.

Mme Girardet propose de sortir le Canard en tout cas une semaine après le journal de la classe du mercredi afin de ne pas leur couper l'herbe sous le pied étant donné que cet autre journal est vendu par les élèves.

M. Domeniconi rappelle que l'objectif était qu'à terme le Canard puisse continuer d'exister sans l'implication de la COMET. Il se questionne sur l'état de cette question aujourd'hui. Mme Martinez dit que l'éclatement géographique des trois sites rendrait la tâche difficile. M. Rosselet pense que cela peut tout à fait être repris par les écoles et que la COMET pourrait ensuite se consacrer à d'autres thématiques. Mme Lévy constate que cela prend peu de temps à la COMET et qu'il ne lui semble pas que cela puisse poser problème que l'on continue à consacrer un petit moment de discussion au Canard scolaire lors de nos séances. De plus, cela permet aux associations d'y avoir accès ce qui est confirmé par Mmes Novara et Mischler. Mme Girardet ajoute que cela serait dommage que le Canard ne soit plus que scolaire. Il est donc décidé que la COMET continue de s'investir de la parution de ce journal. Il est rappelé que les coûts du journal sont imputés au budget de l'école et non pas de la COMET.

6. Informations sur les suites données au groupe de travail sur la violence au sein de l'établissement

M. Rosselet fait un point sur l'avancement des questionnements sur les thématiques de la violence et du respect. Le jeudi 23 août 2018, une journée pédagogique sera organisée pour l'ensemble des enseignants avec des conférences et des ateliers (notamment sur la communication non-violente), ainsi qu'une partie plus conviviale.

M. Rosselet souhaiterait impliquer la COMET sur ce thème notamment sur le partenariat école-famille mais ne sait pas encore exactement comment. M. Domeniconi rappelle que pour attirer les parents il faut faire quelque chose mobilisant les enfants (concours de dessin, etc).



M. Di Giulio et Mme Mischler rappellent que la nouvelle campagne d'éducation de la Ville de Lausanne sur le thème « Le respect, c'est la base ! » a été lancée et que des projets peuvent être déposés pour obtenir des financements. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la campagne. M. Rosselet va réfléchir s'il est possible de faire entrer un projet de l'école dans le cadre de cette campagne.

Mme Martinez va faire de même notamment pour le Festival de la Paix, projet émanant du Conseil des délégués, qui aura lieu le lundi 18 juin de 16h30 à 20h30 à la grande salle de Grand-Vennes où les membres de la COMET sont, bien entendu, invités. Il s'agira de voir comment elle pourrait trouver des financements notamment pour les musiciens qui seront présents à cet événement.

M. Domeniconi demande des précisions sur les interventions de M. Bregnard, personne engagée comme « médiateur-facilitateur » ou gestionnaire de conflits. M. Rosselet explique que cela fait trois ans que ce dernier œuvre sur le site de Boissonnet dans ce but mais qu'il peut aujourd'hui travailler aussi sur les deux autres sites. Il est appelé dans les cas de situations difficiles au niveau éducatif et dans les cas de conflits notamment impliquant des adultes. Il est un ancien éducateur (Dir. de L'appart notamment) et a une posture vraiment utile pour calmer le jeu dans les situations compliquées. Il propose souvent des clés, des pistes de réflexion très utiles pour désamorcer les situations problématiques. Il est engagé en plus de la médiatrice scolaire qui gère plutôt les conflits entre élèves. Il est retraité et M. Rosselet espère qu'il restera encore auprès de l'établissement quelques années.

7. Sécurité routière site de La Sallaz

M. Domeniconi a réussi à joindre M. Gilles Bezingue, qui est en attente d'un vote sur le financement d'un certain nombre d'aménagements provisoires prévus pour améliorer la sécurité routière aux abords du Collège de La Sallaz. Ces mesures seront mises en place dès cet été en attendant des aménagements plus conséquents qui seront prévus sur du long terme.

8. Présentation des sites aux futurs 1P

Mme Poulard Wipff n'est malheureusement pas disponible le mercredi 6 juin 2018 pour la visite des classes avec les futurs 1P à La Sallaz. Elle prendra contact avec Mmes Zing et Epars ainsi que M. Chapuis à ce sujet. Pour les deux autres sites tout est réglé. L'objectif est d'accompagner les parents et de rassurer les enfants en vue de la future rentrée scolaire.

Mme Caroline Clément suggère qu'un plan soit mis en place afin que les parents d'élèves de Boissonnet soient moins perdus le jour de la rentrée. En effet, le courrier concernant les affectations des futurs élèves de 1P ne donne pas d'indications et les parents, souvent stressés ce jour-là, doivent chercher la classe de leur enfant. Cela peut être compliqué étant donné la disposition des différents bâtiments. Mme Martinez et M. Rosselet soutiennent l'idée de mettre en place une signalétique claire pour orienter les parents au mieux le jour de la rentrée et remercient Mme Clément pour cette excellente proposition.

M. Rosselet va se renseigner sur la visite de la classe de Montolieu pour les 1P.

9. Conseil des établissements de Lausanne - Souhaits de thèmes abordés par les représentants ?

Le Conseil des établissements de la Ville de Lausanne aura lieu le 17 mai 2018 à 19h30. MM. Canu, Di Giulio, Domeniconi et Rosselet seront présents à cette séance. Mme Terrier s'excuse de ne plus



pouvoir y participer. M. Domeniconi explique comment se déroule ces séances et qui y participe. Les membres de la COMET n'ont pas de sujets particuliers qu'ils souhaitent voir aborder.

10. Activités futures de la COMET - Reprise des propositions de la dernière séance et nouvelle proposition

M. Domeniconi va prendre contact avec les trois Conseils des élèves pour tenter de voir comment la COMET peut se placer à leur service en cas de besoin. Il a également pris contact avec le Président de la COMET de Coteau-fleuri au sujet des feuillets et stickers pour faire la promotion de la COMET auprès des parents. Cela sera présenté et discuté le 17 mai lors du Conseil des établissements pour voir si une initiative plus globale est envisageable.

11. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

La prochaine séance aura lieu le 4 juin 2018 à 19h30 au collège de la Sallaz.

12. Divers et propositions individuelles

Mme Novara annonce la fête de quartier organisée par L'Escale des voisins qui aura lieu le 5 mai 2018. L'association demande si un enfant ayant participé à la décoration des cabines de troc peut participer à l'inauguration de celles-ci. Mme Poulard Wipff va regarder avec la maîtresse.

Mme Mischler présente les flyers concernant les activités du mercredi après-midi du Centre d'animation de Grand-Vennes. Elle annonce également un événement consacré à l'art urbain qui aura lieu à la Place de La Sallaz le vendredi 11 mai 2018. De plus, il y a également le cours « Sport pour elle » qui a lieu tous les jeudi matins avec un service de baby-sitting gratuit.

La séance est levée à 21h30

Jessica Mischler
Représentante quart association

Lausanne, le 24 juin 2018

Lausanne, juin 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
